



**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du mercredi 13 août 2025
à 8 h 30**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Période de questions du public
- 10.03** Période de questions des membres du conseil
- 10.04** Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 13 août 2025, à 8 h 30

15 – Déclaration / Proclamation

- 15.01** Demander au Service de l'eau d'effectuer une analyse globale des besoins d'aménagement au sein de l'arrondissement d'Anjou afin de favoriser la protection contre les inondations
- 15.02** Réitérer la demande du conseil d'arrondissement d'Anjou de nommer la future station de métro de la Ville de Montréal, située sur le territoire de l'arrondissement, « Anjou »
- 15.03** Exprimer une forte objection de la part des élus de l'arrondissement d'Anjou face à la fusion du Centre de la petite enfance Bouton Éclair (CPE Bouton Éclair), situé à Anjou, et du Centre de la petite enfance Cartierville (CPE Cartierville), situé à Ahuntsic

20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Autoriser le prêt de matériel à la Communauté des Catholiques Portugais dans le cadre de la fête annuelle en l'honneur de Nossa Senhora do Monte se déroulant les 29, 30 et 31 août 2025

40 – Réglementation

- 40.01** Édicter une ordonnance, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), visant l'implantation d'une zone de stationnement sur rue dédiée aux personnes à mobilité réduite, face au 7801, avenue d'Avrillé
- 40.02** Édicter une ordonnance, en vertu du Règlement concernant la paix, le bon ordre et les nuisances (1607), afin de permettre la tenue de l'événement spécial « Épluchette », organisé par le Bureau de circonscription de M. Éric St-Pierre, député fédéral d'Honoré Mercier, le 4 septembre 2025
- 40.03** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA 138), un second projet de résolution visant à autoriser un projet d'agrandissement pour un usage de la catégorie d'usage « C 5 Commerce de moyenne et grande surface » pour la propriété située au 11100, boulevard du Golf, lots 6 101 935, 6 101 936 et 6 438 552 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal (PP-79-026)

70 – Autres sujets

- 70.01** Levée de la séance extraordinaire du 13 août 2025